

CONNAÎTRE LES RISQUES D'INONDATION SUR LE BASSIN SEINE NORMANDIE

Le bassin Seine-Normandie (95 000 km², soit 18 % du territoire national) comprend 6 régions et 28 départements (en tout ou partie), plus de 8 000 communes regroupant plus de 18 millions d'habitants. Il accueille un quart des établissements industriels français et un cinquième de la production brute agricole y est réalisé. Il comprend Paris et l'Île-de-France, la zone urbaine la plus dense et étendue de France avec une forte pression d'urbanisation, tout en ayant un territoire rural en amont et en aval et une activité industrielle importante.

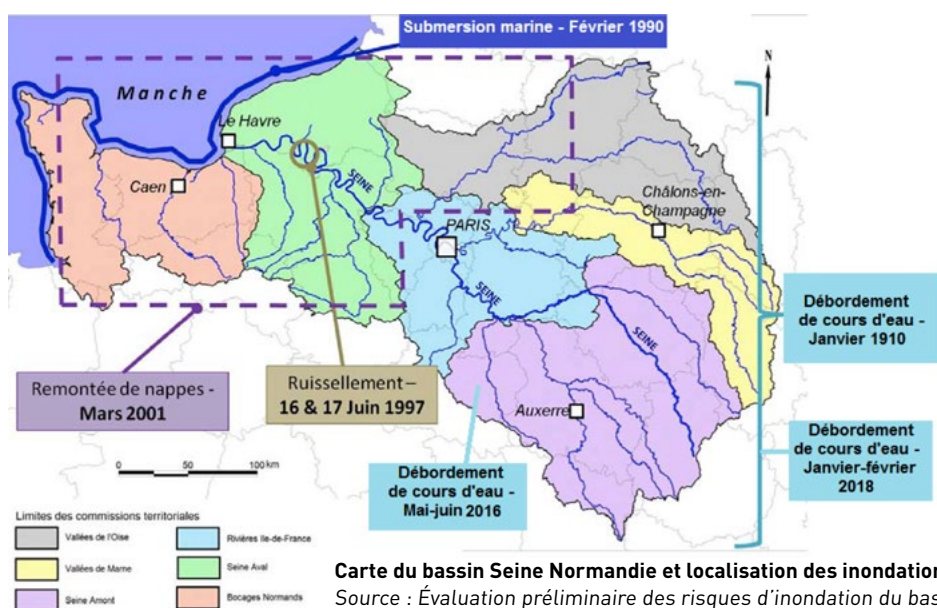
Le bassin Seine-Normandie comprend par ailleurs un long linéaire de façade maritime, soit 640 km.

Un bassin soumis à 4 types d'inondations

Le bassin Seine Normandie est confronté à différents types d'inondations :

- par débordement de cours d'eau
- par submersion marine
- par ruissellement
- par remontées de nappe.

Ces phénomènes d'inondations sont contrastés : submersion rapide sur le littoral, débordement lent de la Seine et peuvent se cumuler ou se combiner.



Par ailleurs, le changement climatique est susceptible d'augmenter la fréquence de survenue d'événements extrêmes. Par son effet sur l'élévation du niveau moyen des mers, il aurait comme principale conséquence, sur le bassin Seine-Normandie, d'aggraver le risque de submersion marine, plus particulièrement sur les rivages de la Manche, et dans les secteurs estuariens.

DE NOMBREUSES PERSONNES ET BIENS EXPOSÉS CONCENTRÉS LE LONG DES COURS D'EAU ET SUR LE LITTORAL :

- 4,8 millions de personnes habitent en zone potentiellement inondable, soit plus de 25 % de la population du bassin ;
- un quart des communes possède plus de 30 % de leur population en zone inondable ;
- sur le littoral, 200 000 habitants sont soumis au risque de submersion et dans certaines communes jusqu'à 80 % de la population réside en zone submersible notamment autour de Cherbourg-Octeville, Caen, Dives-Ouistreham, Le Havre, Dieppe ;
- le bassin accueille plus de 17 millions d'emplois dont 3 millions localisés en zone inondable ;
- le bassin abrite un patrimoine culturel particulièrement important pouvant être affecté ;
- la pression d'urbanisation en zone inondable y est forte et croissante sur de nombreux territoires en expansion.

Source : Évaluation préliminaire des risques d'inondation du bassin

UNE VULNÉRABILITÉ FORTE AUX INONDATIONS

Certains événements peuvent impacter les enjeux des territoires bien au-delà des seules zones inondées suite aux perturbations via le fonctionnement des réseaux (eau, transport, électricité, gaz) ou de la vie économique (chômage technique, baisse des commandes...). Ces « effets dominos » peuvent alourdir le coût des dommages liés aux inondations et rallonger le délai de retour à la normale de la vie sur le territoire.

Une crue centennale (ou crue de période de retour de 100 ans) est une crue dont l'ampleur a une chance sur 100 de se produire tous les ans.

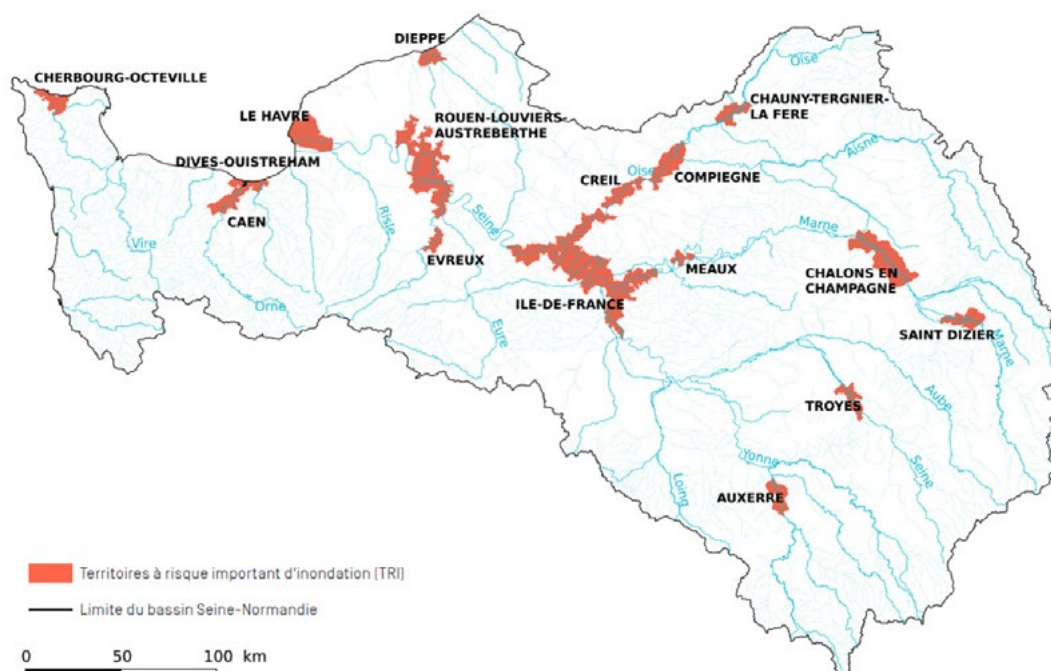
Aujourd'hui, le coût d'une crue centennale généralisée en région parisienne, du type de celle de 1910, est évalué entre 3 à 30 milliards d'euros selon l'OCDE en cumulant les impacts directs et indirects.

La crue de mai-juin 2016 a été plus que centennale seulement sur le Loing. Néanmoins, au plus fort de l'épisode de crue, sur les territoires touchés, plusieurs milliers de personnes ont été évacuées et près de 20 000 privées d'électricité. Le coût estimé de cette crue s'élève à 1,4 milliards d'euros sur les bassins de la Seine et de la Loire. Les inondations causées par la crue de janvier – février 2018, moins forte en intensité mais plus étendue sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie, a occasionné entre 25 000 et 30 000 sinistres pour un coût compris entre 150 et 200 millions d'euros. (Sources : fédération française des assurances).

16 TERRITOIRES AUX ENJEUX LES PLUS FORTS

16 territoires abritant les enjeux exposés les plus forts ont été définis en 2012 : les territoires à risques importants d'inondation (TRI). Au total ce sont 376 communes qui rassemblent 70 % de la population et 72 % des emplois exposés aux risques sur le bassin. À l'échelle de chacun des territoires à risques importants d'inondation, et plus largement à l'échelle conjuguée du bassin de gestion du risque et du bassin versant, une Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) a été élaborée et est mise en œuvre par les parties prenantes au premier rang desquelles les collectivités territoriales, en lien avec l'État.

TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DU BASSIN DE LA SEINE ET DES COURS D'EAU CÔTIERS NORMANDS



Face aux inondations, comme face à tous les risques naturels, si on ne peut pas toujours empêcher qu'ils se produisent, il est possible et nécessaire de réduire leur impact négatif. La prévention des inondations est donc un enjeu majeur en termes de sécurité des populations, de conséquences économiques mais aussi d'impacts sur le patrimoine naturel et culturel.

Chacun a un rôle à jouer pour la prévention : élus, associations, syndicats de bassin versant, établissements publics, socio-professionnels, aménageurs, assureurs, l'État, les citoyens. En effet, les mesures qui peuvent être prises individuellement notamment pour réduire sa propre vulnérabilité viennent compléter celles prises par les pouvoirs publics.

